

Dépistage auditif des nouveau-nés

Dépistage auditif des nouveau-nés, Saxe-Anhalt, Service des suivis
Surveillance des malformations, Saxe-Anhalt
Leipziger Straße 44, bâtiment 39
39120 Magdebourg

other languages



Chers parents,

Un test auditif est proposé à tous les enfants nés en Allemagne dans les jours qui suivent leur naissance. Ce test de dépistage précoce des troubles auditifs congénitaux est généralement effectué à la maternité à moins que les parents s'y opposent.

Le centre de suivis pour le dépistage des troubles auditifs chez le nouveau-né réalise le suivi des résultats de l'examen afin de s'assurer que chaque nouveau-né bénéficie de ce test.

Vous recevez cette lettre parce que, selon nos informations, votre enfant n'a pas fait l'objet d'un test auditif immédiatement après sa naissance ou parce que ce test présente une anomalie.

Nous vous demandons de bien vouloir faire vérifier l'audition de votre enfant. **Un test auditif est généralement réalisé par des ORL intervenant en ambulatoire après la sortie de la maternité.** Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire parvenir le résultat de l'examen. Vous voudrez bien utiliser à cet effet l'une des options de contact suivantes :

| | | |
|---|---------------------|--------------------------|
| Neugeborenen-Hörscreening Sachsen-Anhalt, Trackingstelle, Fehlbildungsmonitoring Sachsen-Anhalt, Leipziger Straße 44, Haus 39, 39120 Magdebourg | | |
| Tél. : 0391-67-14174 | Fax : 0391-67-14176 | E-Mail: monz@med.ovgu.de |
| Site web: www.angeborene-fehlbildungen.com | | nhs@med.ovgu.de |

Vous trouverez au verso de cette lettre une fiche de résultat d'examen que vous pouvez remplir vous-même et nous retourner. Votre pédiatre pourra également vous aider en la remplissant lorsque vous la lui présenterez dans le cadre du prochain examen de dépistage.

Une bonne audition est indispensable à un apprentissage correct du langage.

Différents **médecins ORL intervenant en ambulatoire effectuent un test auditif et/ou un examen de santé des nouveau-nés.** Demandez à votre pédiatre quel spécialiste ORL près de chez vous peut procéder à cet examen. Vous pouvez également nous contacter pour plus d'informations.

Il est recommandé de faire examiner les **enfants présentant un risque accru** de troubles auditifs congénitaux (par ex. déficience auditive familiale ou nouveau-nés gravement malades) par un spécialiste et/ou de lui demande de vérifier le test auditif.

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès des services d'audiologie pédiatrique/phoniatry des cliniques ORL suivantes en Saxe-Anhalt :

| | |
|--|--|
| AMEOS Klinikum (<i>Clinique</i>) Halberstadt | Tél. : 03941 64-2297 |
| Universitätsklinikum (<i>CHU</i>) Halle | Tél. : 0345 557-1819 |
| Universitätsklinikum (<i>CHU</i>) Magdeburg | Tél. : 0391 67-13848 Email: phoniatrie@med.ovgu.de |

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à votre enfant, plein de bonnes choses et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

PD Dr. med. A. Reißmann
Suivi des malformations, Saxe-Anhalt
Service des suivis pour le dépistage auditif des nouveau-nés

La présente correspondance a été créée automatiquement et peut éventuellement ne pas porter de signature

Retour d'information du dépistage auditif

Résultat du test auditif du _____ (Indiquer la date)

Qui a effectué le test auditif ? _____ (Indiquer le médecin/le cabinet/la clinique)

Examen au moyen de

- OEA
- PEA
- BERA
- Inconnu

Oreille droite

- Réussi
- Référé

Oreille gauche

- Réussi
- Référé

Nouvel examen prévu ?

- Oui
- Non

Quand ? _____

Remarque :

Nous vous remercions !